

La 4G arrive dans la commune de Baraqueville

Soumis par Administrator
25-01-2017

Dans quelques semaines, Orange va procéder à la mise en service 4G de relais de téléphonie mobile sur la commune grâce à la bande de fréquence 800 MHz.

Ce nouveau réseau permettra aux administrés de Baraqueville et de ses environs de bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils pourront ainsi avoir accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi que de nombreux services innovants. Le 22 décembre 2011, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) a délivré à Orange une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 MHz afin de permettre de déployer le réseau mobile orange à très haut débit de quatrième génération (4 G).

Ces fréquences de la bande 800 MHz sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT) ; leurs utilisations sont donc susceptibles de créer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT.

Pour les déploiements commerciaux de la 4 G dans cette bande de fréquence, l'Agence Nationale des Fréquences (Établissement Public de l'État) a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le 0 970 818 818 (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements. Orange prendra à sa charge la résolution des perturbations si elles sont occasionnées par la mise en service de ses sites.

source: centrepresse

[Ecrire un commentaire](#)